

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

⑫

**N° 80 08913**

---

⑮ Trace-lettre arabe méthodique et son guide de traçage universel.

⑯ Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). G 09 B 11/04; B 43 L 13/00.

⑰ Date de dépôt..... 21 avril 1980.

⑱ ⑳ ㉑ Priorité revendiquée :

㉒ Date de la mise à la disposition du  
public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 43 du 23-10-1981.

---

㉓ Déposant : EL-GHARBI Md, résidant en France.

㉔ Invention de : Md El-Gharbi.

㉕ Titulaire : *Idem* ㉓

㉖ Mandataire :

TRACE-LETTRES ARABE METHODIQUE ET SON GUIDE  
de traçage UNIVERSEL.

5 La présente invention concerne les instruments du type "TRACE-LETTRES" domaine de l'Art Graphique et similaire, établi dans l'ordre alphabétique et arrangé, tout en respectant les normes graphiques et valeurs, ainsi les diverses compositions de caractères du même type, suivant les différentes positions de la lettre en ligne et dans le texte.

10 Les vingt-huit lettres qui composent cet alphabet, sont divisibles en quatre groupes:

-Initiales -Médiales -Finales -Isolées

Les diverses compositions qui peuvent être attribuées parfois à chacune des lettres, ces règles ou normes ne sont appliquée dans aucun TRACE-LETTRES de type connu.

15 Jusqu'ici les instruments connus du même genre étaient incomplets au point de vue signes et valeurs... dépourvus de techniques pratiques, d'où manque de précision et une perte de temps.

20 On connaît d'autres TRACE-LETTRES auxquels il est nécessaire -pendant l'utilisation des lettres composées, d'avoir recours à plusieurs mouvements pour constituer une lettre avec ses voyellations ou accentuations (signes et valeurs): la lettre est incomplète et manque de netteté de compréhension et de graphisme.

25 L'établissement de ce TRACE-LETTRES suivant l'invention permet d'éviter ces inconvénients, d'autre part il présente corrections et compléments.

30 D'autant plus, sur des TRACE-LETTRES, on rencontre des erreurs (manque de connaissance et de perfectionnement de la langue.

35 Le respect de chaque lettre dans ses diverses formes, permet une composition plus rapide et plus précise (sans avoir recours à des retouches), gain de temps et de précision, étant que chaque lettre est calculée, suivant toutes ses formes et voyellations avec l'accentuation et la prolongation placée près de celle-ci.

En plus les lettres sont rapprochées, d'une façon que le trait de prolongation, peut servir à l'une ou à l'autre, issue de celle-ci (de part et d'autre) le cas échéant.

5 -alignement parfait des valeurs et accentuations, voyellations signes... ce qui donne graphisme, relief et perfection; le bel aspect des celles-ci, soulignent les caractères dans le sens de leur valeur exacte, ce qui permet la mise en valeur de la lettre, et la distinction des différentes lettres composées et non composées, suivant leur emplacement.

10 Ce présent TRACE-LETTRES qu'on a appelé "UNIVERSEL" car il est dépourvu de toute fantaisie, sans aucune déformation de la lettre originale; permet la bonne utilisation et compréhension de chacun.

15 Divisé en trois ou quatre parties égales, étudié suivant le classement, la forme et la répartition graphique. Chaque partie comprenant au moins deux lignes, de telle façon qu'on peut se baser, pendant l'emploi sur l'une ou l'autre de ces lignes.

20 Une étude de traçage (GUIDE DE TRAÇAGE) est mise au point pour cet usage et représentant d'autres avantages.

25 Suivant la répartition des diverses parties du TRACE-LETTRES, la dernière partie regroupe chiffres, signes et ponctuations, afin de faciliter l'usage et éliminer l'encombrement (vision et lecture facile des caractères) l'usage en étant simplifié.

30 Les caractères sont issues du même trait d'écriture I5, (fig I) de base, en ligne, de part et d'autre en hauteur (I4) et en profondeur (I3), les ponctuations sont aussi issues du même trait d'alignement (I2) (I3) (I4) (I5) (I6)

D'un format pratique et maniable, ce TRACE-LETTRES en plastique souple non déformable, aux deux règles transparentes qui l'encadre, permettant le repérage du traçage.

35 Sans oublier que chaque partie, comme la démontre la figure (I), est composée comme suit: la partie centrale (3) est d'une mince épaisseur, afin de permettre une meilleure utilisation. cette partie est entourée par les quatre côtés par une surépaisseur (2) qui la solidifie.

Le TRACE-LETTRES, objet de l'invention, peut être utilisé dans le domaine suivant: Art graphique, typographie ...  
 -Scolaire, idéal pour l'enseignement de la la langue arabe, méthode inédite.

5 La disposition des lettres et signes dans leur classement, peut être valable pour la réalisation méthodique des lettres-transfert.

10 Pour un travail soigné, chaque caractère de ce TRACE - LETTRES à été étudié en fonction de sa valeur réelle, tout en respectant son aspect graphique.

Suivant le récapitulatif et structure des figures et descriptions caractérisées techniques et pratiques, sous la forme préférentielle de chaque caractère, auquel se réfère l'invention, qu'il est indispensable de citer, afin d' en démontrer les éléments particuliers et nouveaux:

15 (5), (6), (7), (8), (9): Première lettre de l'alphabet arabe dans ses diverses formes et positions, permet le passage d'une lettre initiale à une lettre médiale, finale ou isolée, dans leurs différentes compositions et formes d'accentuation et voyellation; par la même occasion l'étude d'assemblage des lettres du même type dans l'ordre grammatical composé (5,6,7,8,9), ce qui permet de trouver dans le groupe de la même famille , toute les possibilités de compositions et classement, sans avoir à rechercher les divers signes dans leurs différentes positions, les rapporter ou les réinscrire au hasard, ce qui, permet d'obtenir une composition identique, précise et rapide. on trouve également cette lettre ou signe dans la figure 2, (33).

25 Chaque partie possédant en lui-même les ponctuations nécessaires.

30 Les deux lettres ou signes (4), (5), sont en même temps des symboles d'accentuation convenant à toutes les autres lettres, suivant l'usage ou l'emplacement.

Du fait de leur usage fréquent, il est important le choix de ces signes non classés, en premier lieu.

35 (6), (7), (8); L'incorporation du signe-valeur dans les diverses formes, tout en gardant la même hauteur réelle des caractères: (I5), (I4)

Or, dans aucun TRACE-LETTRES, on ne trouve ces possibilités, ni -ces caractéristiques essentielles.

(10): Assemblage sous diverses formes et positions de la deuxième, troisième, quatrième, vingt-cinquième et vingt-huitième lettre (ces deux dernières dans leurs positions initiale et médiale); Un assemblage des lettres du même type de composition dans leurs différents points de valeur, disposés d'une façon symétrique et correspondant à chacune.

Chaque point de ponctuation prend sa place initiale sur le même alignement (I2, I3), à l'emplacement de sa juste valeur.

Le rapprochement des lettres est étudié de telle façon, que la barre de prolongement peut servir à l'une ou à l'autre.

(17), (18), (19): cinquième, sixième et septième lettres, du même type de composition avec les différents points de valeur et emplacements, la lettre (17) avec son trait d'union, qui évite de rapporter celui-ci et supprime les imperfections, utilisée ici sous sa forme médiale.

La lettre (18) du même type que la précédente, utilisée en tant que lettre médiale, ne figure dans aucun TRACE-LETTRES.

Ce procédé permet un meilleur alignement pour les valeurs (I3). La lettre (19), finale et isolée, afin d'éviter son rajustement à la ligne, en étudiant les points de valeur (I5), pour la perfection de la lettre dans son alignement.

(20): Huitième et neuvième lettres de l'alphabet, étant à la fois initiale-isolée et médiale-finale; on rencontre un aspect légèrement différent, une fois liée.

(21): dixième et onzième lettres de l'alphabet, étant à la fois initiale-isolée et médiale-finale, avec leur rattachement à la ligne, ainsi que leur valeur étudié.

(22): Douzième et treizième lettres de l'alphabet, dans leurs différents emplacements, initiale, médiale, isolée avec le trait d'union pour accéder à la finale.

(23), (24): Quatorzième et quinzième lettres de l'alphabet; utilisées sous leurs différentes formes et emplacements: initiale isolée, médiale et finale.

(25): seizième et dix-septième lettres de l'alphabet, à la fois initiale-isolée et médiale-finale.

(26), (27): dix-huitième et dix-neuvième lettres de l'alphabet Une fois médiales et finales, avec un trait de rallongement,

Quant à la lettre (27), utilisée ici sous sa forme initiale et isolée:

(28),(29),(30): Vingt-ième et vingt et unième lettre de l'alphabet, dans sa position initiale et médiale.

5 (29): lettre isolée, plus un deuxième type, pouvant être aussi isolée, avec un point d'attachement à la ligne qui la rend finale  
 (30): Lettre isolée, avec un trait d'union à la ligne, qui lui permet également d'être finale.

10 (31),(32): Vingt deuxième lettre de l'alphabet, initiale et médiale; l'initiale peut devenir médiale en lui rajoutant le trait final.

(32): Idem, elle ne peut être qu'isolée ou finale, en la raccordant à la ligne avec le trait d'union.

15 (33),(34),(35),(36),(37): Vingt troisième lettre de l'alphabet, utilisée ici sous la forme d'un groupe simple et composé, suivant les différentes formes et emplacements.

(33): lettre initiale et médiale.

(34): Lettre finale et isolée, avec un trait de prolongement.

(35): Lettre composée, ou double lettre, du même type que la (34).

20 (36): Double lettre composée, avec deux possibilités de liaison.

(37): Lettre composée du même type, prenant une position médiale ou finale, avec les diverses possibilités de voyellation, pouvant être en même temps valables pour les autres lettres.

25 Ces diverses lettres composées, et si souvent utilisées, ne sont mentionnées dans aucun TRACE-LETTRES courant.

(38),(39): Vingt sixième lettre de l'alphabet, dans sa position initiale et médiale, ici on rencontre un autre type de lettre médiale, avec des traits de prolongement.

30 (39), Lettres du même type, avec leurs divers points de ponctuation (II) (troisième lettre de l'alphabet sous d'autres formes) issues du même axe d'alignement (I2).

(40), Vingt quatrième lettre de l'alphabet dans ses différentes formes et emplacements. (40),(41),(42) ces lettres sont utilisées en tant que initiales, finales et isolées.

35 (41): Un type de lettre plus recherchée que la (42), également non mentionnée dans un trace-lettres courant.

(43): Vingt cinquième lettre de l'alphabet, dans son aspect isolée et finale une fois reliée au mot par son trait d'union.

(44):Vingt-septième lettre de l'alphabet,utilisée ici sous sa forme initiale-isolée et médiale-finale,avec une voyellation (II) sur l'axe d'alignement (I2).

5 -(45):Vingt-huitième lettre de l'alphabet arabe dans sa position : isolée et finale avec les ponctuations,le cas échéant

-(46)(Fig 4),les deux différentes sortes de chiffres pratiquées par le monde arabe.(46-47)

-(48): Les divers signes de calcul.

-(49): Les diverses accolades et parenthèse.

10 -(50): Divers signes pouvant être utiles pendant la composition des mots.

-(51): Deux différentes longueurs de traits de prolongement

-(52): Points de suspension ou de continuation.

15 -(53): Divers signes pouvant être utiles pendant la composition des mots,avec un choix de traits d'union ou de rattachement à la ligne (suivant l'usage)

-(54): Signe,pouvant être utilisée en combinaison avec plusieurs caractères.

20 -(II): Tous points de ponctuation,signes et voyellation utiles à chaque partie du traçe-lettres.

Ce traçe-lettres est doté à chaque angle d'une pointe (55) qui évite le glissement de celui-ci sur la feuille au cours de l'emploi au crayon.(Fig:I)

25 Jusqu'ici les instruments de ce type ne simplifient pas le travail du graphiste,vue le manque de guidage pour obtenir rapidement un travail soigné,ainsi qu'un résultat parfait de l'assemblage des lettres,sur le même trait d'alignement , de base,tout en respectant l'intervale entre celles-ci.

30 Le résultat de cette invention résoud ces inconvénients; (parmi les résultats que l'invention vise à obtenir) et permet une composition parfaite,toute en respectant l'intervale pour un résultat précis et rapide.

La mise au point de ce traçé,permet de reproduire le même texte en respectant les dimensions et le centrage (sous titrage)

35 Le traçe-lettres comporte deux réglottes anti-taches (I) (traçage à encre)celles-ci sont transparentes, afin de distinguer les extrémités des lignes,permettant ainsi le repérage.

Pour un travail soigné, les divers traits qui composent le guide de traçage, ont été étudiés en fonction de la valeur réelle de la lettre, en respectant, hauteur, intervalle et graphisme de la composition.

5 En outre, on obtient un résultat de première importance: évitez le trait d'alignement et d'autre part en le traçant, celui-ci ne servirait que de repère, il peut s'effacer ensuite sans toucher à l'écriture elle-même.

10 Ces divers tracés, ont en commun le même procédé. La perfection et la mise au point de ceux-ci, permettent aux amateurs d'obtenir un travail en tout point parfait.

Ce procédé peut être appliqué, pour les diverses formes de caractères, de tout alphabet.

15 Ce système de guidage est composé de traits horizontaux et verticaux. Ces derniers s'étendent jusqu'à la limite du traçe-lettres, les deux sortes de traits utilisés permettent une lecture et un repérage facile.

Le trait pointillé vertical (f) indique l'axe, afin de permettre une reproduction égale de la lettre et facilite le centrage.  
20 Le trait pointillé horizontal (b), sert à l'écriture de base, ou de l'alignement, sur les lettres déjà tracées.

Pour procéder au centrage, ou reproduire le même texte, en respectant marge, alignement, intervalle et interligne, il faut se référer aux traits perpendiculaires (d) et (g), qui représentent  
25 l'intervalle. Les rallonges de ces traits au delà de la lettre et jusqu'aux limites du traçe-lettres, permettent de se baser sur les premières lettres déjà tracées; par ce moyen on obtient le centrage et l'espacement régulier.

30 Le nombre des lignes du traçe-lettres, ou du transfert dans leur disposition avec ce système de traçe, permettent de mieux se baser pendant l'exercice;

exemple: on traçe sur la première ligne, en se basant sur les lignes (a), (b), (c) ou (h) et (j)...

35 Une autre possibilité: on traçe sur la première ligne en se basant sur celle du dessous ou de dessus...

De telle façon qu'on peut se baser pendant l'emploi sur l'une ou l'autre de ces lettres ou du traçe.

Ce tracé qui peut se modifier ou se simplifier est composé en principe comme suit: On distingue dans la Fig 5, un quadrillage étudié pour la disposition des lettres arabes ou similaires vis-à-vis de celles-ci, vue qu'elles ne nécessitent pas le respect absolu d'intervalles réguliers.

Le trait horizontal continu, limite la hauteur de la lettre (a) (Fig 5) celui-ci peut être supprimé au besoin.

il présente l'avantage de respecter la hauteur des caractères et peut servir de guide.

Le trait continu (C), permet la superposition sur le trait d'alignement déjà tracé au départ, il ne touche pas à l'écriture et peut s'effacer sans toucher à la lettre ou la rayer.

Les traits perpendiculaires (d) et (e) permettent le centrage, du fait de se baser sur l'écriture déjà tracée, recherche de la marge ou de la disposition des caractères.

Le trait (f) pointillé, peut jouer le même rôle que les précédents, il permet de donner un centrage proportionné et étudié, ainsi que la répartition des caractères, il sert également d'axe de repérage de la lettre (Fig 8).

Le trait horizontal (b), présente le trait d'écriture de base, celui-ci est indispensable, car il permet un second alignement, il sert en même temps de trait de superposition avec celui qu'on trace au départ, ou dans le cas si l'on désire écrire sans tracer un trait préalable, il peut servir de règle de guidage pour s'aligner aux lettres déjà tracées.

Ce même trait permet de distinguer la profondeur de la lettre (Fig 5) issue de celui-ci.

Le quadrillage par lui-même sert d'équerre, (étude ou recherche de disposition de l'écriture, marge, interligne...)

La Fig 6 présente un tracé du même principe, étant modifié vis-à-vis de l'alphabet employé, le trait pointillé (b) qu'on peut supprimer présente l'alignement des caractères en se guidant sur la base des lettres.

Le trait continu (C) figurant toujours, mais irrégulièrement démontre les intervalles respectifs.

Le trait vertical (d) avec le trait vertical (g), qui remplace le trait (e), présente l'intervale (i) entre les caractères, ceux ci atteignent la limite du traçe-lettres pour un meilleur guidage, et permettant ainsi le centrage.

5 Le trait pointillé (f), peut figurer à la rigueur, dans le cas des grands caractères.

Pour procéder à la recherche de l'intervale (Fig 8), il suffit que le trait perpendiculaire (g) soit juxtaposé contre la dernière lettre déjà traçée, en maintenant le trait (c) ou (b) contre la  
10 ligne déjà traçée au départ.

La fig 7, démontre le procédé du traçé dans l'emploi de l'alphabet arabe ou similaire.  
Ce traçé étant simplifié, l'intervale est formé entre le trait vertical (d) et la lettre, pendant l'utilisation il faut procéder  
15 comme suit: Que le trait (d) bute contre la dernière lettre déjà traçée.

La Fig 8, explique la manière d'utilisation du traçé des caractères (Fig 5...), on distingue ainsi la reproduction d'un mot en se basant sur l'axe (f) par rapport à l'écriture déjà traçée,  
20 d'où l'obtention de l'intervale (i), suivant l'alphabet et le traçé employé. On constate l'utilité des traits (b), (c), (h), (j), c e s derniers servant d'interligne ou de seconde base d'écriture en procédant par superposition.

Les traits (d) et (e) indiquent la façon de centrer ou de chercher  
25 la marge.

Ces divers traçés du même principe, peuvent être pratiqués sur des traçe-lettres de tous alphabets ou normes, et les lettres-transfert à l'usage de l'art graphique... ..

Ces divers traçés sont obtenus par impression... ou manière transfert, suivant procédés.  
30

dans le cas des transferts, il est possible de reproduire le traçé sur feuille transparente jointe à la planche à transfert par superposition.

## R E V E N D I C A T I O N S

## 1/TRACE-LETTRES ARABE METHODIQUE et

UNIVERSEL caractérisé en ce que:

- a/ Il est divisé en trois ou quatre parties égales, étudiées suivant le classement, la forme et la répartition graphique
- 5 b/ Chaque partie comprenant au moins deux lignes, de telle façon qu'on peut se baser sur l'une ou l'autre de ces lignes.
- c/ Chaque partie du trace-lettres est composée comme suit: partie centrale d'une mince épaisseur (3), entourée par une surépaisseur 2 afin de permettre une meilleure utilisation du crayon.
- 10 d/ La dernière partie regroupe: signes, chiffres et ponctuations, afin de faciliter l'usage et éliminer l'encombrement, vision et lecture facile des caractères, l'usage en étant simplifié.

## 2/TRACE-LETTRES ARABE METHODIQUE et

UNIVERSEL, selon la revendication I, caractérisé en ce que:

- 15 a/ Les caractères sont issus du même trait (I5) d'écriture de base, en ligne et de part et d'autre en hauteur et en profondeur.
- b/ Les ponctuations sont issues du même trait d'alignement: (I3) (I4) (I5) (I2) (I6).
- c/ Universel, car il est dépourvu de toute fantaisie ou de mal-
- 20 formation de la lettre originale, permet la bonne utilisation et compréhension de chacun.

## 3/TRACE-LETTRES ARABE METHODIQUE et

UNIVERSEL, selon les revendications I, 2, caractérisé en ce que:

- a/ Etabli dans l'ordre alphabétique et arrangé, tout en respectant
- 25 normes et valeurs ainsi que les diverses compositions.
- b/ Chacune des lettres de l'alphabet est étudiée suivant ses différentes formes possibles: initiale, médiale, finale et isolée: le respect de chaque lettre, dans ses diverses formes, permet une composition plus rapide et plus précise, sans avoir recours à des
- 30 retouches, étant que chaque lettre est calculée suivant toutes ses formes et voyellations.
- c/ METHODIQUE, vue la disposition des lettres et signes dans leur classement qui peut être valable pour la réalisation méthodique des lettres-transfert.
- 35 d/ Il comporte l'étude d'assemblage des lettres du même type dans l'ordre analytique, grammatical et composé.

## 4/TRACE-LETTRES ARABE, selon les revendications I, 2, 3, caracté-

térisé en ce que:

(II)

- a/ Chaque partie possédant en lui-même les ponctuations nécessaires.
- b/ Les différents points de valeur sont disposés d'une façon symétrique et correspondant à chaque lettre en fonction de sa valeur.
- 5 c/ Il comporte les deux sortes de chiffres pratiqués par le monde arabe avec les divers signes de calcul (46), (47), (48).
- d/ Il comporte divers signes, avec un choix de traits-d'union pouvant être utiles pendant la composition des mots (49) (50) (53) (54).
- 10 e/ Il comporte deux différentes longueurs de traits de prolongement (51) et points de continuation (52)

5/TRACE-LETTRES ARABE, selon les revendications I à 4, caractérisé en ce que:

- a/ Les lettres sont dotées d'un trait de prolongement où il est nécessaire.
- 15 b/ Les lettres sont rapprochées de telle sorte que la barre de prolongement peut servir à l'une ou à l'autre issue de celle-ci.

6/TRACE-LETTRES ARABE, selon les revendications I à 5, caractérisé en ce que:

- Chaque partie du traçe-lettres est dotée à chaque angle d'une
- 20 "pointe" (55) qui évite le glissement.

7/TRACE-LETTRES ARABE ET SON GUIDE DE TRACAGE UNIVERSEL, selon l'une quelconque des revendications caractérisé en ce que:

- a/ Celui-ci comprend un traçe sous forme d'un quadrillage composé de traits continus et pointillés, horizontaux et verticaux (d) (e)
- 25 (f) (a) (b) (c) (h) (j) (Fig 5), qui s'étendent d'un bout à l'autre.
- b/ En ce qu'il comprend pour chaque lettre, un trait pointillé vertical (f) indiquant l'axe.
- c/ Un trait pointillé horizontal (b) juxtaposé aux lettres de l'alphabet, indiquant la base de l'écriture.
- 30 d/ Un trait horizontal continu (c) espacé des lettres de l'alphabet
- e/ Un trait horizontal continu (a) délimitant la hauteur de la lettre
- f/ Les traits verticaux (d) (f) (e), forment des cases avec les traits horizontaux (a) (b) (c), (h) (j), et délimitent les intervalles (i), ainsi que la disposition des lettres en les séparant.
- 35 g/ Les deux réglettes anti-taches (I) accompagnant le traçe-lettres sont transparentes, permettant ainsi le repérage des traits.

8/TRACE-LETTRES ARABE et son GUIDE DE TRACAGE UNIVERSEL, selon la revendication I, caractérisé par le fait:

- a/ le traçe forme des cases séparées distinctement les unes des

des autres délimitant ainsi un intervalle régulier (fig 6)

b/La lettre contenue dans cette case est limitée à droite et à gauche par les traits verticaux qui s'étendent jusqu'aux limites.

c/le trait (c) est espacé des lettres de l'alphabet.

5 d/le trait continu horizontal (c) est découpé régulièrement suivant l'intervalle (i) et la base de chaque lettre.

d/Le tracé peut être simplifié (Fig 7), les traits perpendiculaires (d) touchent l'extrémité de la lettre (Fig 7), l'intervalle est formé entre le trait (d) et la lettre suivante.

10 9/MODE D'UTILISATION DU tracé ou guide de tracé universel, pour trace-lettres ou lettres-transfert, selon les revendications 7 et 8, caractérisé par le fait:

a/Pour procéder à la recherche de l'intervalle (Fig 8) il faut:

-juxtaposer le trait vertical (g), qui délimite l'intervalle (i),

15 contre la dernière lettre déjà tracée

-maintenir superposé le trait horizontal (c) ou (b) contre la ligne déjà tracée au départ, ou en s'alignant sur la base d'écriture déjà tracée, par le trait de base horizontal (b), dans le cas où l'on veut éviter de tracer un trait d'alignement préalable.

20 b/Pour procéder à la recherche de la marge ou de l'interligne, Fig 8

a/On se base sur les traits horizontaux (c), (b), (a), sur l'écriture.

b/On se base ou on se réfère par les traits verticaux (d)(g)(e)(f), en juxtaposant le trait correspondant contre l'écriture déjà tracée

25 10/MODE d'utilisation du tracé ou guide de tracé universel, pour trace - lettres et lettres-transfert, selon les revendications 7 et 8, caractérisé par le fait:

a/Pour procéder au centrage, On s'aligne sur l'écriture par les traits horizontaux (c)(d)(a).

30 -On se réfère avec les traits verticaux (d)(g)(e)(f), par rapport à l'écriture déjà tracée (Fig 8)

b/Pour procéder à la reproduction des lettres:

-On s'aligne sur l'écriture par les traits horizontaux (c)(b)..

-On se référant avec l'axe (f) par rapport aux lettres déjà tracées qui permet la reproduction de celles-ci dans les mêmes dispositions

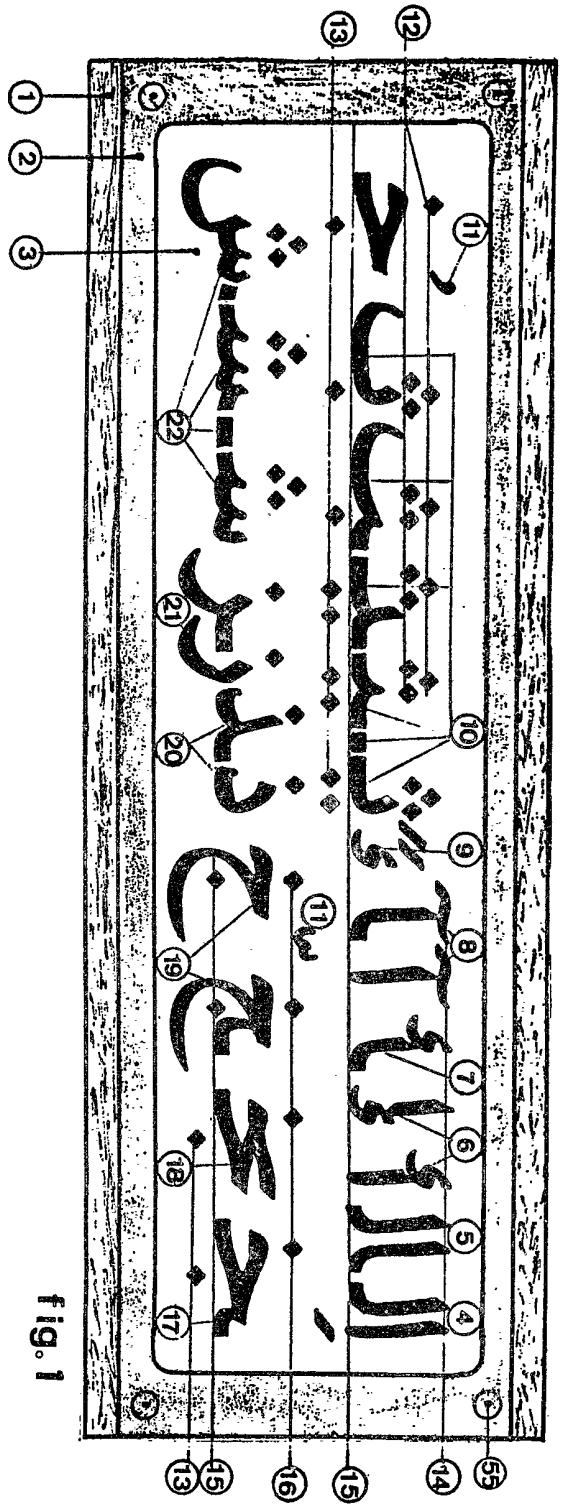


fig. 1

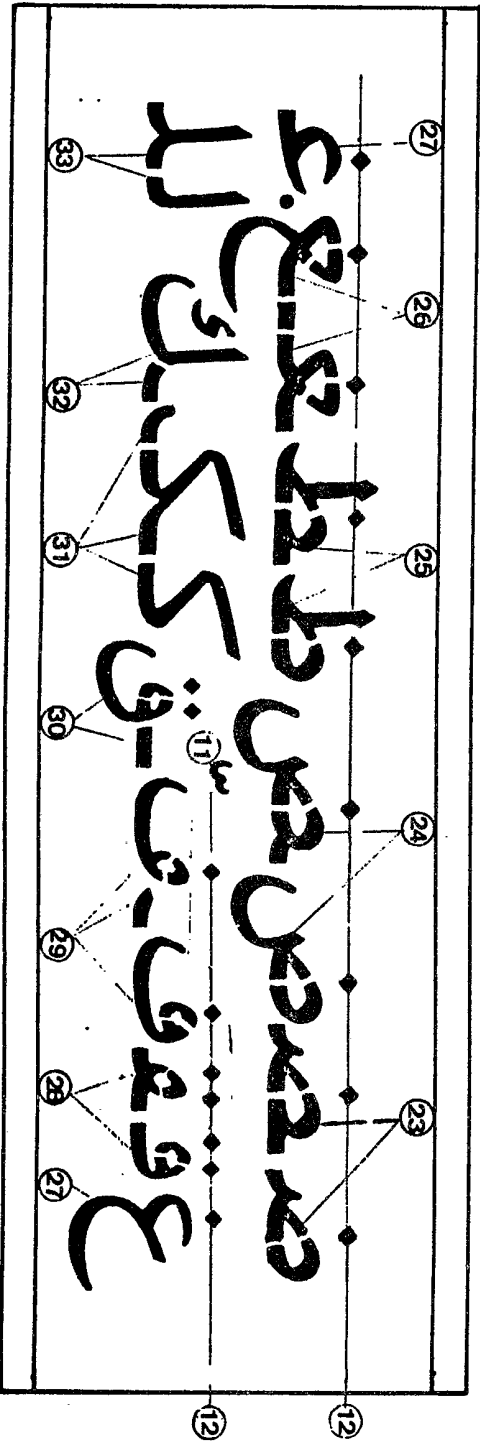


fig. 2



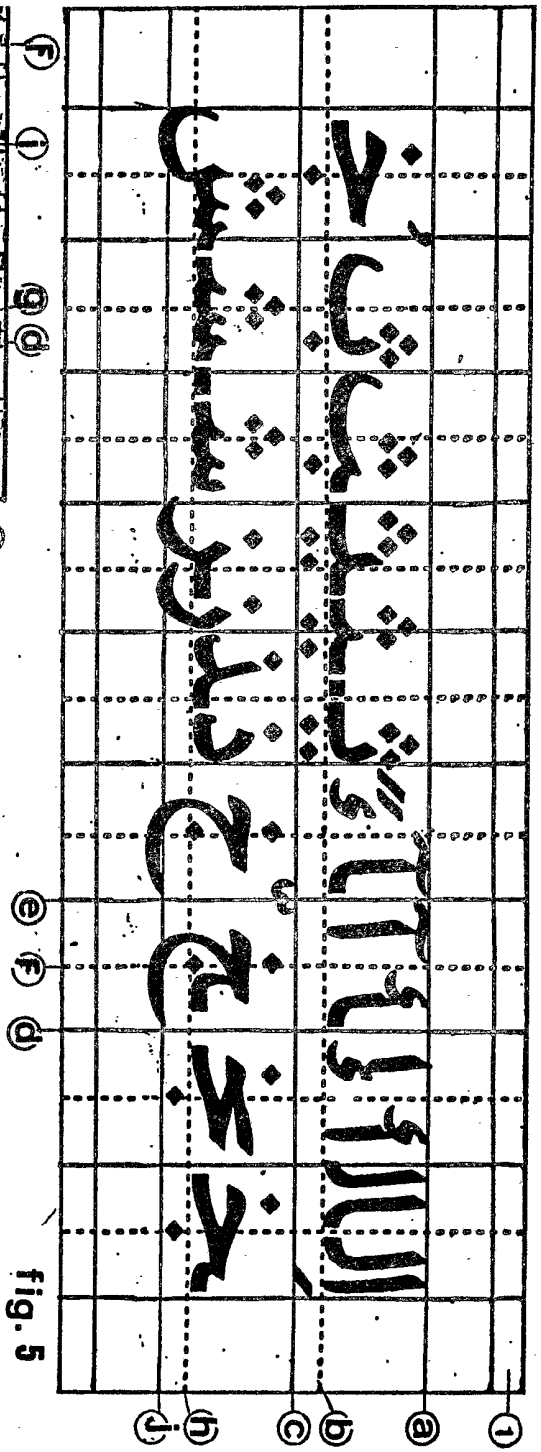


fig. 5



fig. 6

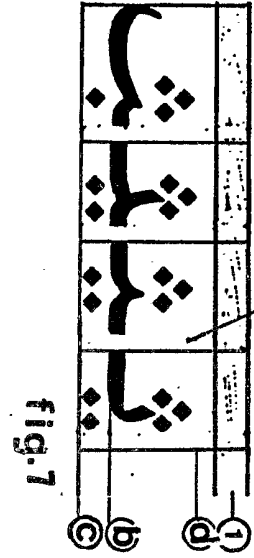


fig. 7

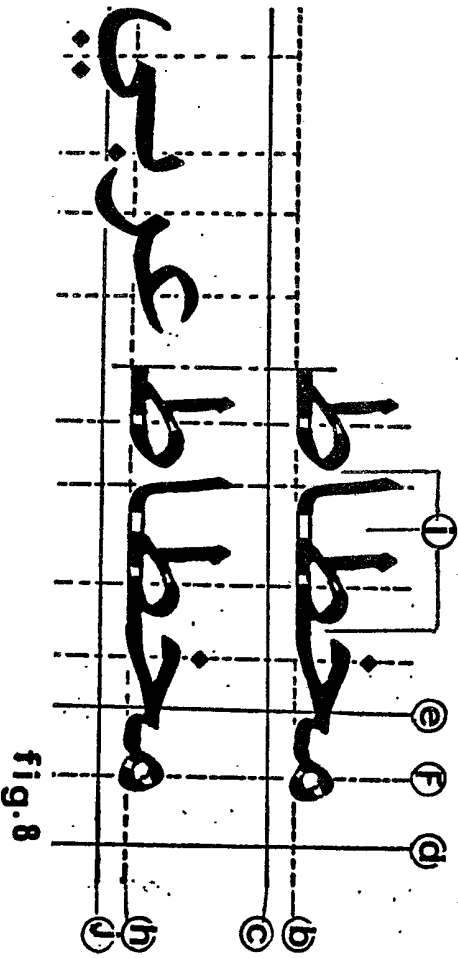


fig. 8